

01.10.2010 - 07:56 Uhr

comparis.ch sur la hausse des primes de l'assurance de base - Des hausses de malade pour les jeunes assurés

Zürich (ots) -

Remarque : les tableaux peuvent être téléchargés en format pdf sur www.presseportal.ch/fr/pm/100003671.

Au cours des années précédentes, les jeunes adultes ont chaque fois écopé des plus fortes augmentations de l'assurance de base, et ce sera encore le cas cette année. Tant et si bien que les 19-25 ans paient aujourd'hui 34 % de plus qu'en 2005. C'est ce que révèle une analyse de comparis.ch, le comparateur sur internet.

Aujourd'hui, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) va publier les primes définitives pour l'assurance de base et les augmentations moyennes pour 2011. comparis.ch a voulu savoir quels avaient été les assurés qui avaient été le plus priés de passer à la caisse par le passé.

Il s'avère que les hausses des années précédentes ont chaque fois laissé les jeunes adultes exsangues, et que cela va encore continuer l'an prochain. En fait, dans l'assurance de base obligatoire, les 19-25 ans sont les "vaches à lait de la nation", comme le résume Richard Eisler, P.D.G. de comparis.ch. Par rapport à 2005, ils paient aujourd'hui 34 % de plus en moyenne pour leur assurance de base, tandis que les assurés adultes ne doivent déboursier "que" 26 % de plus qu'il y a cinq ans, et les enfants 16 %.(1)

Punis pour avoir opté pour une franchise élevée
L'analyse par niveau de franchise montre que ce sont surtout les assurés ayant une franchise élevée qui doivent payer aujourd'hui nettement plus qu'il y a cinq ans. Chez les adultes, le renchérissement des primes d'assurance de base s'est élevé à 35 % pour ceux qui avaient la franchise maximale à 2 500 francs, et a même été de 37 % pour ceux qui avaient celle à 2 000 francs. Par comparaison, la hausse la plus faible a été enregistrée pour les assurés adultes ayant la franchise de base à 300 francs et s'élevait à 24 % (cf. tableau 1 avec les hausses par niveau de franchise).

Le schéma est identique pour les jeunes adultes ayant une franchise élevée : les primes des as-surés ayant la franchise maximale ont été relevées de 32 % et ceux qui ont opté pour la franchise à 1 500 francs paient aujourd'hui 40 % de plus qu'il y a cinq ans ! De quoi dire que les jeunes adultes sont vraiment les "vaches à lait de la nation" (toutes franchises confondues cf. tableau 2) !

En fait, ces assurés sont doublement pénalisés, estime Richard Eisler, le responsable de Comparis. "Les personnes ayant une franchise élevée ont activement entrepris quelque chose pour maîtriser la hausse de leurs primes, et il ne faut pas oublier que si les franchises élevées permettent de payer moins de primes, elles impliquent en contrepartie un risque financier plus important. Et en plus, ces personnes sont désavantagées par des hausses de primes corsées !"

De nombreux assurés en ont depuis longtemps assez des hausses de primes salées et sont passés aux actes. Une récente enquête de comparis.ch a montré qu'en changeant pour un modèle d'assurance moins cher, en augmentant sa franchise ou en changeant de caisse maladie, il était possible d'émousser fortement l'augmentation des primes.(2)

(1)Le calcul des augmentations par tranche d'âge sur les cinq dernières années a été fait en comparant les primes moyennes 2005 et

2010, par tête. Les changements n'ont pas été pris en compte dans le calcul.

(2) Cf. communiqué de presse du 20/09/2010 : "Les assurés freinent la hausse des primes d'un demi-milliard" : <http://bit.ly/ce0jz0>

Contact:

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 34 00

Courriel : media@comparis.ch

<http://fr.comparis.ch/krankenkassen>

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100611248> abgerufen werden.